



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 9133

du 17/01/2024

Intempéries prévues ce 17 janvier 2024 – organisation des examens

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 17/01/2024
Documents à renvoyer	non

Résumé	Cette circulaire porte sur les intempéries prévues ce 17 janvier 2024, notamment dans le cadre de l'organisation des examens
--------	--

Mots-clés	Information – examens - intempéries
-----------	-------------------------------------

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles Universités

Signataire(s)

Madame la Ministre Françoise BERTIEAUX
--

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
	DGESVR	secretariat.dgesvr@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au
long de la vie et de la Recherche scientifique**

**Intempéries prévues ce 17 janvier 2024 –
organisation des examens**

Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

Considérant les prévisions météorologiques annoncées pour ce mercredi 17 janvier 2024, j'invite les Etablissements d'enseignement supérieur à prendre toutes les mesures qu'ils estimeront utiles en fonction des circonstances locales liées aux intempéries afin de permettre aux étudiants de présenter leurs examens dans des conditions d'organisation raisonnables.

Je vous remercie pour votre collaboration.

La Ministre

Françoise Bertieaux

